

Harcèlement entre pairs

Ce dossier sur le harcèlement entre pairs fait suite à une enquête menée conjointement par l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) et la Haute Ecole pédagogique du Valais (HEP-VS), avec le soutien du DECS. L'enquête a été conduite auprès de 4000 élèves valaisans de 5-6P (7-8 HarmoS ou fin du cycle 2). Hormis les articles de prévention (pp. 14-17) et les interviews gérés par la rédaction, l'ensemble a été coordonné par Zoe Moody, responsable scientifique du projet pour la HEP-VS et également membre du Conseil de rédaction de *Résonances*.



- 4** **Une île de fraternité?**
J-F. Lovey
- 5** **La loi du plus fort exercée aux dépens de tous**
C. Piguët, Z. Moody & P. Jaffé
- 6** **Interview: Brigitte Demuth**
N. Revaz
- 8** **Résultats de l'enquête IUKB & HEP-VS**
P. Jaffé, Z. Moody & C. Piguët
- 9** **De Paris à Bramois, en passant par Saint-Maurice**
L'après-colloque: référence à paraître
- 10** **Harcèlement entre élèves: comparaison franco-valaisanne**
E. Debarbieux, P. Jaffé & Z. Moody
- 10** **Interview: Jérôme Renaud**
N. Revaz
- 11** **Et outre-Raspille?**
- 12** **Violences à l'école: violations des droits des enfants**
J. Zermatten, P. Jaffé & Z. Moody
- 12** **Place à la participation: paroles d'enfants**
- 13** **Interview: Michel Beytrison**
N. Revaz
- 14** **Comment prévenir le harcèlement à l'école?**
J.-P. Bellon & B. Gardette
- 16** **Développer les compétences relationnelles**
C. Bonnet-Burgener
- 18** **Regard d'une médiatrice**
N. Revaz
- 18** **Interview: Danièle Tissonnier**
N. Revaz
- 18** **Personnes ressources et site internet**
- 19** **Interview: Eric Debarbieux**
N. Revaz
- 20** **Ressources pour les enseignants**
C. Barby
- 20** **La bibliographie de la Documentation pédagogique**
E. Nicollerat

Une île de fraternité?

J.-F. Lovey

On sait, mais avec davantage d'émois impressionnistes que de rigueur scientifique, qu'un certain nombre d'enfants n'ont ni l'âme allègre ni l'estomac serein quand ils partent sur le chemin de l'école. Pour eux, ce n'est pas vers le miel du savoir qu'ils accourent, mais vers le fiel des pénibles rencontres.

Ils n'aiment pas apprendre? Ils trouvent leurs maîtres revêches et les horaires pesants? Ils sont davantage héritiers de la récréation que de la révision? Les matières les rebutent et les manières les froissent? Peut-être.

Mais surtout, ils sont les réguliers objets du mépris, de la parole qui griffe, du geste qui exclut; ils souffrent de ce que leurs pairs leur font sentir de supériorité.

Une île valaisanne?

Pour la première fois, sur le modèle de ce qui fut entrepris ailleurs, a été menée en Valais une vaste étude sur la perception qu'ont les élèves valaisans de 5^e et 6^e primaires, du climat scolaire dans lequel ils évoluent au quotidien. Et si les éléments recueillis permettent de concevoir notre canton comme un lieu moins touché que d'autres par certaines formes de violence entre pairs, il n'en demeure pas moins qu'en chaque classe ou presque un (ou plusieurs) élève(s) souffre(nt) régulièrement de ces formes répétées, lancinantes, qui font le malheur des fragiles et le désarroi des familles.

Il eût été tentant de nous imaginer épargnés par ces formes sournoises du rejet parce qu'il est toujours plaisant de lire le malheur à distance et dans le regard des autres. Mais le stéréotype consolateur n'a pas place en une étude scientifique. Le Valais n'est pas une île. Tout au plus une presqu'île. Et les marées modernes n'ont aucune raison plausible de l'ignorer.

Un phénomène ancien; des moyens contemporains

Les enseignants savent que les jeux de séduction et de pouvoir entre jeunes élèves du même âge ont toujours existé. Les «forts» ont toujours manifesté leur hiérarchie mainmise par des conduites condamnables. Et l'on pourrait se laisser aller à considérer ces situations comme faisant partie des relations humaines au sein des structures formatrices.

Une constante entre hier et aujourd'hui en quelque sorte. Un de ces rares domaines où l'école n'aurait pas changé!

Et l'on aurait grand tort!

L'injustice n'est pas moins détestable du fait d'avoir une longue histoire.

Une école qui dit non!

Le grand mérite de l'enquête susmentionnée est de mettre en lumière ce qui souffre sous le boisseau des non-dits. Des élèves, certes moins nombreux qu'aïl-leurs mais bien réels quand même, ont de justes raisons de craindre le chemin de l'école, les alentours des salles de classes, les camaraderies insultantes et, ce faisant, ils ont d'humaines raisons de **ne pas aimer apprendre**. Cela doit retenir l'attention de tous ceux qui œuvrent en ce milieu éducatif pour que le climat instauré coïncide avec les visées affichées.

Il nous appartient dorénavant:

- de reconnaître les faits (puisqu'il y a savoir)
- d'identifier les potentielles victimes (puisqu'il y a signes)
- de mettre en place une politique de prévention qui fasse du respect mutuel une valeur fondatrice du vivre-ensemble.

Ces jeunes élèves, peu touchés encore par la cyberviolence, ne doivent-ils pas davantage au fait de n'être pas encore porteurs des appareils idoines qu'à une présumée sagesse le fait d'être plus «innocents» que leurs aînés?

Afficher de «meilleurs résultats» que nos voisins des pays civilisés pourrait nous servir de baume ou de co-carde.

Mais s'y résoudre, c'est renoncer au devoir mobilisateur de ne pas accepter, en sphère scolaire, ce qui empêche d'apprendre et d'être heureux.

S'il est une leçon à retenir de cette vaste enquête, c'est celle qui consiste à clamer qu'une terre n'est fertile qu'à y repérer ce qui empêche les pousses de bourgeonner.

l'auteur

Jean-François Lovey

Chef du Service de l'enseignement,
Département de l'éducation,
de la culture et du sport du canton
du Valais.



La loi du plus fort exercée aux dépens de tous

Le harcèlement entre élèves est une problématique émergente qui suscite l'attention des chercheurs, des politiques et plus récemment des médias. Ces victimations oppressantes, qui ont longtemps été qualifiées de faits ordinaires qui «endurciraient» les enfants, sont aujourd'hui clairement identifiées comme des violences néfastes dont les effets corrosifs nécessitent des interventions ciblées de la part des adultes. L'ampleur et la complexité du phénomène, tant sur le plan de la détection, de la prévention que de l'intervention, ainsi que les conséquences délétères pour l'ensemble des individus concernés préoccupent grandement les professionnels de l'éducation et les spécialistes des droits humains.



Le cyberharcèlement se propage via les réseaux sociaux et les smartphones notamment.

harcèlement. Ces violences répétées se traduisent soit par des agressions perpétrées ouvertement contre la victime (harcèlement direct) soit en atteignant la victime par l'intermédiaire d'autres élèves ou moyens (harcèlement indirect).

Le phénomène du harcèlement connaît actuellement une extension virtuelle avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette nouvelle forme de harcèlement, qualifiée de cyberharcèlement, se propage via les réseaux sociaux et les *smartphones* notamment. Ces espaces virtuels augmentent le nombre de victimes potentielles qui sont parfois inconues de l'agresseur et offrent davantage de protection à celui-ci par l'anonymat que procurent les pseudonymes.

Cette forme peu maîtrisée et peu maîtrisable de harcèlement semble désinhiber les auteurs et augmenter leur sentiment de puissance.

Tous perdants!

Pour les victimes, les conséquences du harcèlement se déclinent sous forme de troubles internalisés pouvant être d'ordre physique, psychologique ou psychosomatique. Le plus fréquemment, elles se traduisent par de l'anxiété, des symptômes dépressifs et une faible estime de soi. Le métabolisme et les défenses immunitaires des victimes de harcèlement sont aussi affectés. Celles-ci, de même que les témoins, peuvent souffrir de divers symptômes tels que des vomissements, évanouissements, maux de tête, de ventre, problèmes de vue, d'insomnie, etc., voire même d'un arrêt de croissance.

Un enfant harcelé dans son enfance a quatre fois plus de risques de commettre une tentative de suicide à l'adolescence; le harcèlement a ainsi été identifié

Définitions

Le harcèlement entre pairs regroupe l'ensemble des violences verbales, physiques et psychologiques commises par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre qui se trouve dans l'impossibilité de se défendre. Ces actions nuisibles peuvent prendre diverses formes (brimades, menaces, insultes, coups, rumeurs, etc.) et peuvent parfois sembler anodines. Pourtant, la fréquence avec laquelle elles se manifestent et leur répétition dans le temps permettent d'identifier leur caractère oppressant et de les désigner comme du

Le harcèlement entre pairs est l'expression francophone consacrée en Europe des termes suivants:

- school bullying*, dans les pays anglophones;
- intimidation*, au Québec;
- Mobbing*, dans les pays germanophones et nordiques;
- bullismo*, en italien.

comme l'un des facteurs de stress les plus fortement associés à des comportements suicidaires chez les adolescents. Les élèves harcelés ne sont toutefois pas les seules victimes. En effet, plusieurs recherches montrent que le fait de harceler ses pairs à l'école est un indicateur de la naissance de conduites anti-sociales. Les auteurs de violences à l'école se révèlent à l'âge adulte être surreprésentés parmi les auteurs de violences sexuelle, conjugale et intrafamiliale (Olweus, 1999) et sont plus nombreux à avoir un casier judiciaire ou des problèmes d'addiction ainsi qu'à être sans emploi (Debarbieux, 2011).

Le harcèlement entre élèves nuit au climat scolaire et freine les apprentissages.

Les conséquences du harcèlement ne se mesurent pas seulement sur un plan individuel. Elles affectent également les sphères relationnelles et scolaires. Une oppression continue exercée par un groupe ou un seul individu en position de force peut amener l'élève victime à des conduites auto-violentes ou à des éruptions de violence vis-à-vis d'autrui.

Ainsi, le harcèlement entre élèves nuit au climat scolaire et freine les apprentissages de l'enfant harcelé et de ses camarades de classe. Il a été prouvé que l'oppression quotidienne d'élèves induit des troubles de la concentration et de la mémorisation et entraîne une perte d'efficacité ainsi qu'un effondrement des résultats de la victime. Dans les cas les plus sévères, le harcèlement conduit à un absentéisme chronique voire

Les massacres scolaires (*school shootings*) sont fréquemment commis par des élèves qui sont ou ont été victimes de harcèlement par leurs pairs.

au décrochage scolaire. Ces conséquences extrêmes peuvent en partie être expliquées par le refus de se rendre à l'école et par la perte de confiance dans l'institution et les enseignants qui ne sanctionnent pas ou peu ces conduites agressives (Debarbieux, 2011).

Les enseignants sont également affectés par ces comportements. Nombreux sont ceux qui, impuissants, perdent confiance en leur capacité d'agir. Des recherches montrent que le taux de harcèlement entre pairs dans un établissement est corrélé au nombre de situations de *burn-out* des enseignants.

Auteurs et victimes: profilage

Les agresseurs se caractérisent généralement par leur impulsivité et leur besoin de domination. Ils éprouvent très peu d'empathie envers les autres, et plus particulièrement envers leurs victimes. Olweus (1999) relève, à partir de données empiriques, trois aspects de la personnalité des agresseurs qui déterminent leur comportement: un grand besoin de pouvoir, un certain degré d'hostilité face à leur milieu et une «composante de bénéfice» que cela soit en termes de gains matériels (argent, valeur) ou psychologique (prestige).

Bien qu'il n'existe pas de profil-type, les victimes présentent parfois des corpulences et des traits physiques singuliers et peuvent être plutôt timides et sensibles.

Interview

Brigitte Demuth, personne ressource pour la gestion des comportements difficiles à l'école au primaire (arrondissement IV, V, VI)

Quelle est à votre avis la meilleure réponse pour enrayer le harcèlement entre pairs?

Aborder la problématique de manière globale au sein de l'école, et pas seulement au niveau d'une classe ou d'un seul élève, me semble être un moyen de lutte efficace. Le harcèlement entre pairs n'est pas toujours visible pour l'enseignant et en tant qu'intervenante externe à la classe, j'ai la chance d'avoir le temps d'observer, tout en étant déchargée de la part d'émotionnel. Il suffit quelquefois de peu pour que le climat s'améliore.

Quelles pistes pourriez-vous donner aux enseignants pour aider leurs élèves?

Il faut que chaque élève existe aux yeux de l'enseignant et pour ce faire il est essentiel de l'encourager, de le valoriser, mais aussi de lui mettre des limites. En travaillant sur le développement de l'estime de soi de tous les enfants, on aide les victimes, les harceleurs et, dans le même temps, on renforce la confiance en soi des autres aussi, ce qui n'est jamais négligeable. Les élèves qui ont des outils pour mieux vivre leurs différences comme une richesse et pour exprimer ce qu'ils ressentent peuvent ensuite sortir par eux-mêmes du cercle du harcèlement.



Propos recueillis par Nadia Revaz

Ces élèves souffrent d'un sentiment d'infériorité et ont une image négative d'eux-mêmes et de leur situation. Smith (2001) souligne que les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques ainsi que les adolescents dont l'orientation sexuelle est différente sont plus à risque d'être victimisés. Par ailleurs, l'environnement familial et le mode d'éducation sont deux variables à prendre en compte car elles influencent le comportement d'une victime ainsi que sa capacité de résilience.

Les garçons sont davantage concernés par le harcèlement que les filles puisqu'ils représentent le plus grand nombre de victimes et d'auteurs pour tous les types de harcèlement. Les filles quant à elles semblent davantage investir les agressions de type indirect, notamment par le biais des nouvelles technologies, de médisances et de mises à l'écart.

Renverser la loi du plus fort

En Suisse, Perren et Alsaker (2006) ont montré que le harcèlement entre élèves commence très tôt: dans les classes enfantines déjà! Elles ont constaté que les rôles victime/agresseur ont tendance à se figer avec les années d'où la nécessité de commencer la prévention rapidement. Plusieurs faits divers tragiques aux Etats-Unis ont conduit à l'adoption d'une loi scolaire *anti-bullying*, d'abord au Massachusetts puis dans une majorité des Etats. Ces lois obligent chaque employé de l'école, y compris les surveillants et les employés de cafétéria, à dénoncer les incidents qui pourraient s'apparenter à du harcèlement. Le directeur est ensuite tenu d'enquêter sur ces cas.

Certains auteurs considèrent qu'une condamnation explicite des actes de harcèlement, complétée par une sanction, est primordiale pour une lutte contre la toute-puissance des agresseurs qui s'étend généralement à d'autres sphères que l'école. Les coûts psycho-sociaux liés au harcèlement entre pairs sont importants, il s'agit

donc d'un problème de santé publique auquel il faut répondre par des programmes de prévention adaptés et efficaces (Debarbieux, 2011). Car l'école se doit de garantir le droit démocratique fondamental de tout élève d'apprendre dans un environnement sécurisé et un climat scolaire bienveillant.

Bibliographie

Debarbieux, E. (2011). *Refuser l'oppression quotidienne: la prévention du Harcèlement à l'école*. Paris: Observatoire International de la Violence à l'École. Téléchargeable depuis http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/64/5/Refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcèlement-al-école_174645.pdf

Olweus, D. (1999). *Violence entre élèves, harcèlement et brutalité, les faits, les solutions*. Paris, France: ESF.

Perren, S., & Alsaker, F. D. (2006). Social behavior and peer relationships of victims, bully-victims, and bullies in kindergarten. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 47(1), 45-57.

Smith, P. K. (2001). Le harcèlement à l'école et comment le prévenir. Dans E. Debarbieux (Dir.). *Violence à l'école et politiques publiques* (pp. 133-146). Issy-les-Moulineaux, France: ESF.

Smith, P. K., & Morita, Y. (1999). Introduction. Dans P. K. Smith, Y. Morita, J. Junger-Tas, D. Olweus, R. Catalano, et P. T. Slee (Dir.), *The Nature of School Bullying: A Cross-National Perspective* (pp. 250-263). Londres: Routledge.

les auteurs



Claire Piguet, cheffe de projet enquête *Harcèlement entre pairs à l'école en Valais*, coordinatrice du CAS «Violence, gestion de classe et droits de l'enfant» et titulaire du Master interdisciplinaire en Droits de l'Enfant.

Zoe Moody, professeure à la Haute Ecole pédagogique du Valais, doctorante à la Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, titulaire du Master interdisciplinaire en Droits de l'Enfant et responsable scientifique de l'enquête *Harcèlement entre pairs à l'école en Valais*.

Philip D. Jaffé, directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch, responsable de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Droits de l'enfant, professeur de psychologie et directeur scientifique de l'enquête *Harcèlement entre pairs à l'école en Valais*.

PUB

Z E S A R .ch

Le mobilier scolaire

DIDACTA SCHWEIZ

BÂLE 24-26.OCT. 2012

HALLE 01 - STAND D10

Résultats de l'enquête IUKB & HEP-VS

Près de 95% des élèves valaisans disent se sentir bien dans leur école. Ils sont autant à affirmer entretenir une bonne, voire très bonne relation avec leur enseignant. Ces données, extrêmement réjouissantes, ont été recueillies auprès de plus de 4000 élèves de 5^e et 6^e primaire qui ont participé à l'enquête valaisanne sur le harcèlement entre pairs. Ces données permettent toutefois de mettre en évidence qu'une frange d'élèves se rend à l'école l'estomac noué par la peur. Entre 5 à 10% des élèves, soit un à deux élèves par classe, indiquent être fréquemment persécutés par leurs camarades. Les résultats de l'enquête permettent de mieux connaître les conditions du harcèlement de ces enfants qui vivent l'école comme un lieu de violence et d'oppression quotidienne et ne bénéficient pas des objectifs d'apprentissage et des dispositifs pédagogiques qui leur sont destinés.

Taux de victimation

De manière globale, le taux de harcèlement (dont le harcèlement physique, verbal, sexuel, les vols et le cyberharcèlement) est relativement bas en Valais (5 à 10%) en regard des chiffres issus de la recherche au ni-

veau international (plutôt autour des 10 à 15%). Ainsi, les données recueillies en Valais montrent que les taux de victimation n'atteignent pas une proportion alarmante mais que ces situations sont malheureusement bien présentes. Il convient également de prendre en compte que l'enquête valaisanne portait sur des élèves de 10 à 13 ans tandis que la majorité des recherches concerne des adolescents. Il n'est donc pas improbable que la victimation soit plus importante pour les élèves des cycles d'orientation valaisans.

Le chemin de l'école apparaît comme un espace de vulnérabilité pour les écoliers valaisans.

Notre recherche montre une différence de victimation globale des élèves (combinaison de harcèlement physique et verbal) entre ceux qui sont scolarisés dans la plaine du Rhône et ceux qui fréquentent les établissements des vallées latérales. Les régions linguistiques du canton se différencient également avec une présence

plus marquée de tous les types de harcèlement dans la région francophone. Les petits établissements scolaires, qui selon l'échantillon ne comptent que *une à deux classe(s)* 5 et 6P, ne semblent pas moins touchés par le phénomène du harcèlement. Par contre, les classes à degrés multiples, relativement nombreuses en Valais, semblent quant à elles jouer un rôle protecteur puisqu'elles présentent un taux de victimation significativement inférieur à la moyenne.

Types de victimation

Les données de notre enquête confirment le fait qu'il existe une forte association entre tous les types de har-



cèlement. Ceci implique qu'un élève fréquemment insulté, menacé, moqué est probablement également bousculé et frappé. Ce même élève sera aussi plus à risque de subir d'autres types d'agressions répétées à caractère sexuel ou par le biais des nouvelles technologies. En Valais, comme dans le reste du monde, les garçons sont davantage victimes de harcèlement que les filles et sont également les principaux auteurs de ces actes. Dans notre étude, cette donnée n'est toutefois pas vérifiée pour le harcèlement à caractère sexuel (épier dans les toilettes, donner un baiser ou retirer un vêtement de force) qui paraît être une forme d'agression particulière.

Tous les types de harcèlement sont présents de manière significative parmi les écoliers valaisans. Les résultats concernant les comportements fréquents voire très fréquents sont les suivants: **8,7%** d'enfants disent être «souvent» à «très souvent» victimes de violences verbales (insultes, menaces, etc.), **5,5%** de violences physiques (coups, bagarres, bousculades, etc.), **2,2%** de cyberharcèlement (insultes et menaces sur internet, etc.) et **1,9%** de violences dites d'appropriation (vols ou racket). Dans ce domaine, les écoliers valaisans se distinguent par exemple de leurs camarades français puisqu'ils sont bien plus souvent victimes de vols d'objets personnels (**5,2%**).

A l'école ou sur le chemin de l'école

Les climats de classe et d'établissement sont, en Valais comme dans la majorité des autres régions enquêtées, fortement associés avec tous les types de harcèlement. Moins les élèves font état de cas de victimations répétées, meilleur ils jugent le climat scolaire. Le fait que le climat scolaire valaisan puisse être qualifié de bon

De Paris à Bramois, en passant par Saint-Maurice

L'enquête de prévalence dans un échantillon randomisé de 217 classes de 75 établissements scolaires valaisans a mobilisé 3 équipes de chercheurs armés de questionnaires papier. Sur la base d'une méthodologie similaire à celle établie par Debarbieux (2011), ces questionnaires ont été adaptés au contexte valaisan et traduits pour les élèves germanophones. Avec le soutien du Service de l'enseignement, ils ont été soumis à 4091 écoliers âgés de 10 à 13 ans qui ont donné leur consentement explicite et reçu l'autorisation de leurs parents. Composé de 53 items, le questionnaire interroge les participants sur leur victimation perçue durant l'année scolaire courante, déclinée selon les divers types de harcèlement (physique, verbal, sexuel, violences d'appropriation et cyberharcèlement). Celui-ci permet aussi de recueillir des informations relatives à la perception du climat de la classe et du statut socio-économique de la famille du répondant ainsi qu'à son âge et à son sexe. Anonymat et confidentialité étaient les maîtres mots durant les passages dans les classes, de manière à laisser libre cours aux échanges durant la discussion avec les élèves. Un flyer informatif était distribué pour permettre aux élèves concernés de trouver du soutien. Un retour sur les principaux résultats a été envoyé aux enseignants et directeurs concernés accompagné d'une version adaptée pour les enfants.

voire très bon permet en partie d'expliquer le fait que les élèves déclarent bien moins de violences fréquentes que les écoliers français du même âge.

Une originalité de notre étude a été de montrer que les jeunes Valaisans s'exposent à des risques de violences variées durant le temps des déplacements entre le domicile et l'école. Le fait que ce déplacement soit réalisé en transports publics ou par ses propres moyens (à pied ou à vélo) n'influe pas de manière significative sur ce constat. Ainsi, **27,6%** des enfants rapportent avoir été insultés et/ou frappés une ou plusieurs fois sur le chemin de l'école durant l'année scolaire 2012. Parmi eux, **62,6%** affirment que cela s'est produit lorsqu'ils effectuaient ce déplacement à pied ou à vélo. Le chemin de l'école apparaît donc clairement comme un espace de vulnérabilité pour les écoliers valaisans qui mérite un examen attentif par tous les acteurs concernés dont les autorités scolaires, les responsables municipaux et les parents. Notre équipe de recherche poursuivra avec l'étude de cette zone d'ombre, à l'interstice des sphères familiales et scolaires, durant laquelle la vulnérabilité des enfants est élevée.

Philip D. Jaffé, Zoe Moody et Claire Piguet ■

Référence

L'après-colloque: référence à paraître

Le 4^e Colloque international de Sion, organisé par l'Institut universitaire Kurt Bösch, l'Institut international des droits de l'enfant et la Haute Ecole pédagogique du Valais, a eu lieu en mai dernier autour de la thématique du harcèlement entre pairs.

www.iukb.ch - www.childsrights.org - www.hepvs.ch

Jaffé, Ph. D., Moody, Z., Piguet, C. & Zermatten, J. (Eds.). (à paraître). Harcèlement entre pairs: Agir dans les tranchées de l'école. Actes du Colloque international Institut universitaire Kurt Bösch, Institut international des droits de l'enfant et Haute Ecole pédagogique du Valais. Sion: IUKB.

Harcèlement entre élèves: comparaison franco-valaisanne

Quantifier la prévalence du harcèlement est essentiel pour pouvoir intervenir, agir et prévenir. Quantifier précisément les victimations et les types d'agressions, sur la base de méthodes de recherche et de questionnaires similaires, permet également de comparer les situations vécues par des élèves dans des contextes nationaux et régionaux différents et d'identifier d'éventuels facteurs de risque ou protecteurs. L'enquête portant sur le harcèlement entre élèves menée en Valais comporte cet avantage puisqu'elle a été construite sur un modèle éprouvé en France notamment par Eric Debarbieux et son équipe de l'Observatoire International de la Violence à l'école (2011). Les données présentées ci-après se basent sur les enquêtes réalisées auprès de plus de 12'000 élèves français et de plus de 4000 élèves valaisans, âgés de 8 à 13 ans.

Deux fois moins de victimations en Valais

Le premier constat à poser dans une démarche comparative est que, de manière générale, les élèves valaisans sont deux fois moins exposés à des victimations ré-



Attention à ne pas tomber dans un immobilisme satisfait!

pétées par leurs pairs que les écoliers français. Globalement, 5 à 10% des petits Valaisans sont harcelés dans le cadre scolaire contre 10 à 15% des Français. Cette différence est constante pour ce qui est du harcèlement physique, verbal et à caractère sexuel. Ainsi, en moyenne 15.4% d'élèves français subissent «souvent» ou «très souvent» une forme de harcèlement verbal, contre 8.8% en Valais. Cette moyenne s'élève à 13.4% pour le harcèlement physique contre 5.5% en Valais.

Interview

Jérôme Renaud, enseignant à l'école primaire à Monthey dont la classe de l'année dernière a participé à l'enquête sur le harcèlement entre pairs menée en Valais



Sur le terrain, comment repérez-vous les situations de harcèlement entre pairs?

J'appartiens à un petit centre scolaire composé de quatre classes, aussi avec mes collègues nous voyons peut-être plus rapidement les situations qui pourraient devenir problématiques. Sachant cependant que le harcèlement entre pairs peut aussi avoir lieu sur le chemin de l'école, dans les transports publics notamment, nous n'avons qu'une vision partielle du phénomène. Il nous faut donc être particulièrement attentifs aux modifications de comportement des enfants.

Quelles sont les pistes que vous mettez en place?

A mon sens, il est primordial d'installer un climat de confiance avec les élèves, pour qu'ils osent se confier. En début d'année scolaire, je prends le temps d'évoquer tout ce qui touche à l'instauration d'un bon climat dans le cadre des ateliers thématiques. Je travaille notamment avec la BD *Pax! Savoir vivre ensemble à l'école*, mais peut-être qu'il nous faudrait davantage de ressources ciblant plus particulièrement le harcèlement.

Propos recueillis par Nadia Revaz

Toutefois, les taux de harcèlement entre pairs ne semblent être influencés ni par le caractère plus ou moins rural de la région d'implantation des établissements, ni par la taille plus ou moins grande des centres scolaires, en France comme en Suisse. Ainsi, les écoles de campagne accueillant relativement peu d'élèves ne constituent pas un facteur protecteur, des cas de harcèlement sévères ayant même été signalés dans ce type d'établissement. Le niveau socio-économique des familles des élèves ne semble pas non plus constituer une variable explicative du taux de harcèlement entre élèves. Quelles sont donc les conditions particulières qui pourraient expliquer cette différence significative entre la France et le Valais?

La stabilité du corps enseignant

Si l'une des caractéristiques de l'école nationale française semble être la grande mobilité de ses enseignants, engendrant une certaine instabilité des équipes éducatives encadrant les enfants, l'école valaisanne est une institution caractérisée par la sédentarité des enseignants et les longues carrières. Une enquête récente menée par Debarbieux (2012) montre que plus de 50% des enseignants en France sont en place depuis moins de quatre ans et que moins de 10% d'entre eux le sont depuis plus de 20 ans. Des données similaires ne sont pas disponibles pour le Valais. Toutefois, le Service de l'enseignement confirme que la mobilité des enseignants y est relativement faible. Selon les données relatives au traitement des enseignants, 42% des enseignants en fonction ont plus de 24 ans d'expérience, acquise dans la plupart des cas

en Valais. Les nouveaux engagés (moins de quatre ans d'expérience) ne représentent que 17% des enseignants de 5 et 6P.

Petits Valaisans moins «mauvais» mais pas «meilleurs».

Nous pouvons donc raisonnablement postuler que, au vu de la corrélation importante entre le climat scolaire et le taux de harcèlement entre pairs, et que, au vu des données précisées ci-dessus, la stabilité des équipes pédagogiques et leur connaissance approfondie du contexte dans lequel s'insère l'institution scolaire constituent des facteurs protecteurs en matière de victimation entre élèves. La stabilité serait donc un facteur clé en matière de lutte contre le harcèlement entre pairs. Mais attention à ne pas tomber dans un immobilisme satisfait. Bien que les petits Valaisans victimisent moins leurs camarades de classe que leurs homologues français, ils peuvent mieux faire! Et les enseignants sont en première ligne et ont les moyens de les y aider.

Bibliographie

Debarbieux, E. (2011). *A l'école des enfants heureux ou presque, une enquête de victimation et climat scolaire auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires*. OIVE et UNICEF France. www.unicef.fr/userfiles/UNICEF_FRANCE_violences_scolaires_mars_2011.pdf

Et outre-Raspille?

Le tirage au sort des 54 classes visitées a généré un échantillon très diversifié allant de Biel à Brig. Des petites classes de montagne n'accueillant parfois que 7 élèves aux plus grands centres scolaires, 856 élèves germanophones au total ont été interrogés. Donner la parole à ces élèves a nécessité une grande mobilité de la part de l'équipe de recherche haut-valaisanne au vu des distances importantes à parcourir.

Dans l'ensemble, les élèves germanophones jugent meilleur le climat scolaire dans lequel ils évoluent et déclarent moins de victimations que leurs camarades francophones. En effet, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de violences d'appropriation ou encore de harcèlement physique ou verbal, ces violences sont moins représentées dans la partie germanophone du Valais. Un des facteurs explicatifs avancés est le plus grand nombre de classes multi-degrés dans le Haut-Valais, qui selon les résultats de cette enquête auraient un effet protecteur face au harcèlement entre pairs.

les auteurs



Eric Debarbieux, professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris Est-Créteil, chercheur et directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école.

Philip Jaffé, directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch, Responsable de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Droits de l'enfant, professeur de psychologie et directeur scientifique de l'enquête Harcèlement entre pairs à l'école en Valais.

Zoe Moody, Professeure à la Haute Ecole pédagogique du Valais, Doctorante à la Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, titulaire du Master interdisciplinaire en Droits de l'Enfant et responsable scientifique de l'enquête Harcèlement entre pairs à l'école en Valais.

Violences à l'école: violations des droits des enfants

Le harcèlement entre pairs porte atteinte aux droits des élèves reconnus dans la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'enfant (CDE, 1989). Une analyse détaillée des conséquences du harcèlement entre pairs met en évidence le fait que plusieurs de ces droits sont bafoués en cas de violences à l'école. Ainsi, les victimes, les auteurs et les témoins sortent tous perdants de ces situations. Celles-ci sont clairement incompatibles avec la mise en œuvre de conditions d'apprentissage efficaces et contraires à la visée des droits: favoriser le développement harmonieux des enfants.

Atteinte globale aux droits des enfants

Le droit d'être protégé contre toutes les formes de violences (CDE, art. 19) apparaît clairement comme étant violé dans les cas de harcèlement par les pairs. Au vu des conséquences parfois sévères de ces victimations

Le droit à l'éducation comprend le droit de vivre et d'apprendre dans un «espace hors-menace».

en termes de santé physique (arrêt de croissance, troubles alimentaires, perte de sommeil, etc.) et mentale (dépression, perte de confiance en soi, etc.), le même constat peut être posé concernant le droit de bénéficier du meilleur état de santé possible (CDE, art. 24).



Le harcèlement entre pairs porte atteinte aux droits des élèves.

La violation du droit à l'éducation (CDE, art. 28-29) n'est peut-être pas aussi directement identifiée. Pourtant il est clair que la jouissance de ce droit est entravée. En effet, la baisse généralisée des résultats scolaires des victimes et leur surreprésentation parmi les absentéistes, comme au sein des élèves en situation de décrochage scolaire, sont des exemples qui soulignent combien le droit à l'éducation de ces enfants n'est plus respecté dans son intégralité. La forte corrélation entre le harcèlement entre élèves et la qualité du climat scolaire est le signal fort d'une atteinte importante au droit à l'éducation des élèves victimes directes, comme de leurs camarades, victimes indirectes.

De plus, la perte de confiance en l'enseignant qui n'agit pas (par méconnaissance de la situation, manque de

Place à la participation: paroles d'enfants

Dans l'esprit des principes participatifs de la Convention des Droits de l'Enfant, la démarche des enquêteurs octroyait une place privilégiée aux échanges. En effet, les élèves disposaient d'un temps propice à l'expression de leurs interrogations, préoccupations et réflexions concernant les thématiques abordées par le questionnaire. Encore fallait-il que les adultes sachent les écouter. Peut-être est-ce l'une des raisons pour lesquelles nombre d'entre eux, soucieux de transmettre des compléments et explications, ont annoté leurs copies. Les exemples parlent d'eux-mêmes: un élève déclare que son maître ne donne «que

des punitions éducatives», un autre indique ne jamais avoir volé ses camarades mais confesse avoir «trouvé du matériel dans sa boîte de bricolage» alors qu'un autre juge sur la base de ses résultats scolaires qu'il «peut mieux faire». Désappointés d'être limités par les quelques mots proposés en qualité de réponse et de devoir n'en choisir qu'un seul, les élèves n'ont pas manqué d'inspiration pour enrichir le questionnaire de leurs touches personnelles et ainsi nous confier toute l'essence de leurs pensées. S'en résulte un répertoire riche de commentaires étonnants qui n'aurait pas vu le jour en employant une technologie plus moderne.

moyens ou crainte), fréquemment constatée dans ce type de situation, est un indicateur clair des difficultés qui vont en découler. Il est difficile de mettre en œuvre le droit des enfants de participer (CDE, art. 12) dans un climat insécure. En qualité de première institution extra-familiale dans laquelle les enfants évoluent, l'école vise notamment à former des futurs citoyens, acteurs confiants en la société à laquelle ils appartiennent. Cette mission est difficilement atteignable tant que certains élèves se rendent à l'école la peur au ventre.



(cf. articles sur la prévention pp. 14-17) et un travail sur le climat de classe ou d'établissement est systématiquement bénéfique pour l'ensemble des enfants concernés.

Lutter contre le harcèlement entre pairs c'est aussi lutter pour les valeurs du vivre ensemble, c'est lutter pour la tolérance et l'acceptation de la différence. C'est refuser la stigmatisation en raison de la couleur d'un vêtement, d'un accent plus ou moins marqué, d'un handicap ou de toute autre particularité saillante aux yeux de certains. Intervenir dans les «affaires d'enfants» est une obligation légale qui a pour

but non seulement de lutter contre les discriminations précoces, mais également d'offrir à l'enfant les moyens de se sortir par lui-même du rôle (victime, auteur, témoin) qu'il joue à l'école. Devenu majeur, l'enfant pourra alors réactiver les bons réflexes acquis en classe pour les mettre au bénéfice de la société plus large.

Devoir d'intervention

Le droit à l'éducation comprend le droit de vivre et d'apprendre dans un «espace hors-menace» pour reprendre la formule consacrée par Philippe Meirieu (2002, p. 41). Les principaux garants de la mise en œuvre de ce droit, les parents et les enseignants, ont donc le devoir de faire cesser durablement les menaces qui planent afin de permettre le développement de l'enfant selon son plein potentiel. L'intervention n'est pas toujours aisée, ni même instantanément efficace. Les chercheurs admettent qu'il n'y a pas de recette miracle. Toutefois, des programmes de prévention existent

Bibliographie

Meirieu, P. (2002). *Le pédagogue et les droits de l'enfant: histoire d'un malentendu?* Editions du Tricorne.

Comité des droits de l'enfant (2011). *Observation générale n° 13, le droit d'être protégé contre toutes formes de violence.*

Interview

Michel Beytrison, adjoint au SE

Que reprenez-vous de l'enquête et du colloque IUKB-IDE-HEP sur le harcèlement entre pairs?

Désormais, pour une date précise, nous avons une photographie du harcèlement entre pairs à la fin du cycle 2. Quelques éléments quelque peu inattendus ont été mis en évidence, notamment que le phénomène est moindre dans les classes à degrés multiples.

Quelles pistes pour la suite...

Toute une série d'actions et de formations, déjà entreprises dans certaines écoles, mériteraient d'être plus largement connues. Cependant, il n'est pas très porteur pour un établissement de dire qu'il a mis en place des mesures pour améliorer le climat scolaire, alors que la démarche est pourtant positive et préventive. Pour aller plus loin, il s'agira de conserver un large panel d'interventions possibles reconnues par le DECS et d'associer au partenariat IUKB-DECS d'autres acteurs, dont la FRAPEV, car les parents ont un rôle à jouer...

Propos recueillis par Nadia Revaz



Les auteurs



Jean Zermatten, directeur de l'Institut international des Droits de l'Enfant, président du Comité des Nations Unies des Droits de l'Enfant, Docteur honoris causa de l'Université de Fribourg et ancien juge des mineurs du Canton du Valais.

Philip D. Jaffé, directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch, responsable de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Droits de l'enfant, professeur de psychologie et directeur scientifique de l'enquête *Harcèlement entre pairs à l'école en Valais*.

Zoe Moody, professeure à la Haute Ecole pédagogique du Valais, doctorante à la Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, titulaire du Master interdisciplinaire en Droits de l'Enfant et responsable scientifique de l'enquête *Harcèlement entre pairs à l'école en Valais*.

Comment prévenir le harcèlement à l'école?

J.-P. Bellon - B. Gardette

La découverte du harcèlement à l'école place l'éducateur dans une obligation d'action. Face à ce phénomène, l'adulte n'a pas d'autre alternative que l'intervention. Une telle attitude n'engage pas seulement sa responsabilité vis-à-vis de l'élève en termes de sécurité, elle met aussi en jeu la perception que l'enfant a de l'image de l'adulte, personnalité de référence qui, dans l'absolu, se doit d'être protectrice, juste et exemplaire. L'organisation d'une intervention sur le harcèlement à l'école inclut toujours les mêmes étapes: découvrir, débattre et expliquer. En fonction du contexte, l'ordre de ces étapes peut être modifié et le contenu adapté au public.

Découvrir d'abord

Cette étape qui consiste à délivrer des informations organisées à un auditoire est particulièrement sensible. De la bonne transmission de ces informations dépend l'efficacité de l'intervention. Récits fictifs, extraits de romans ou de films sont des outils qui peuvent permettre d'illustrer le phénomène, mais ce sont les témoignages réels qui ont l'impact le plus fort. Lors de nos premières expérimentations, nous avons recours à des témoignages écrits. De telles illustrations permettent aux élèves de s'approprier la situation. En forçant la concentration, la médiation de l'écrit offre d'intéressantes perspectives de discussion, chacun pouvant revenir au texte à tout moment. Le débat y gagne en précision et en pertinence. Cependant, ce support écrit n'est pas adapté à toutes les situations. La vidéo est incontestablement plus souple. La lecture plus aisée et la charge émotionnelle des témoignages rendent immédiate la reconnaissance de la détresse des victimes.

L'autre façon de faire découvrir le harcèlement est de solliciter directement des témoignages de victimes. Cette stratégie qui a le mérite de l'authenticité est périlleuse à plus d'un titre. En effet, la victime est contrainte de dévoiler les rouages de son agression, exercice d'au-



www.harcelement-entre-eleves.com

tant plus pénible que la proximité d'âge avec l'auditoire est grande. Nous n'avons d'ailleurs jamais sollicité de harcelés lors des interventions craignant de trop les exposer. Le bénéfice recherché – valoriser une victime en la métamorphosant en un acteur de prévention – risque d'être contrebalancé par une réaction négative du public scolaire. Si les élèves victimes ne peuvent pas témoigner directement, leurs parents, en revanche, sont plus disposés à le faire. Lors de séances d'information en direction des parents, le récit des familles d'élèves victimes a indéniablement enrichi l'information et facilité les questions.

Débattre ensuite

Cette deuxième étape est probablement la plus délicate à mettre en œuvre. C'est à ce moment que se joue la participation et donc l'adhésion du groupe à l'intervention. Le choix du support prend ici tout son sens. En travaillant sur des textes, l'organisation de la discussion peut être plus élaborée. Elle nécessite un animateur et un observateur préalablement formés. Le premier s'appuie sur des fiches d'animation pour faire réagir le groupe tandis que le second note les positions de chacun et les remarques caractéristiques qu'il répertorie dans une grille d'observation. Les renseignements obtenus sont commentés par la suite. Dans le cas de l'utilisation de témoignages vidéo, l'objectif de l'animation est différent. Là où l'écrit induit une prise de distance parce que le public s'attache au récit et non à

Prochain dossier

Lectures en partage à tous les degrés de la scolarité.

Exemple de dispositif de prévention du harcèlement dans un établissement scolaire

- **Une équipe de pilotage est formée à l'intérieur de l'établissement.** C'est à elle qu'est confiée la tâche d'organiser et d'animer la prévention. Présidée par le chef d'établissement et composée de membres du personnel, d'élèves et de parents, cette équipe impulse les différentes actions, les coordonne et les évalue.
- **Des personnes ressources sont désignées.** Trois personnes volontaires sont plus particulièrement chargées d'intervenir lorsqu'un cas de harcèlement survient dans l'établissement: écoute et soutien de la victime, audition des témoins et des agresseurs, suivi de la classe en liaison avec les professeurs.
- **Tous les personnels sont sensibilisés à la question du harcèlement.** Au moment de la rentrée des personnels, le chef d'établissement indique que la prévention de ce phénomène est un axe prioritaire. Il invite tous les membres de la communauté à s'associer aux différentes actions entreprises. Il indique quelles sont les personnes ressources. Il insiste pour que soient rapidement signalés tous les cas de harcèlement dont les personnels pourraient avoir connaissance.
- **Tous les délégués de classe sont formés.** Dans la formation des délégués, un minimum de deux demi-journées sont consacrées à la prévention du harcèlement. Au cours de ces séances, des études de cas basées sur des situations réelles de harcèlement sont examinées avec les élèves. On s'attache à démonter les mécanismes du harcèlement, on insiste sur ses conséquences et l'on recherche avec les élèves ce qui pourrait permettre de l'éviter.
- **L'accent est mis sur les classes entrantes.** Un travail de sensibilisation est mené en direction des nouveaux élèves. Le professeur, lors de l'accueil des nouvelles classes, présente la politique de prévention et invite tous les élèves, victimes ou témoins, à se signaler auprès des personnes ressources.
- **Les parents d'élèves sont associés.** Une réunion d'information des parents est organisée en début d'année scolaire. L'ensemble du dispositif de prévention leur est présenté de façon détaillée. Ils sont invités à s'y associer.
- **Le dispositif est régulièrement évalué.** De façon à mesurer l'ampleur du phénomène au sein de l'établissement et à évaluer l'efficacité de la prévention, une enquête est régulièrement effectuée parmi la population de l'établissement.

la personne, l'image propulse le groupe dans le quotidien d'un élève ordinaire. L'identification est instantanée et les réactions fusent. Pour l'animateur l'exercice va consister à s'appuyer sur l'effervescence du groupe pour recueillir les opinions puis à noter ces remarques en les organisant par thèmes. Pour résumer, nos préférences vont à l'écrit lorsque la formation s'adresse à un public plus âgé ou qui est plus investi donc plus motivé. Nous avons recours à des méthodes mixtes dans le cadre de formations plus longues. Enfin, l'utilisation exclusive de la vidéo s'adapte aux formations de courte durée avec un public plus jeune ou moins captif.

Expliquer enfin

Pour qu'il soit le plus efficace possible le discours explicatif doit être l'aboutissement des deux précédentes étapes. La découverte des témoignages a permis de mettre des mots sur les actes tandis que la discussion a favorisé l'émergence de la réflexion et le classement des arguments en catégories. Ces catégories, bâties par les élèves sous le contrôle de l'animateur, vont servir de base à un discours explicatif qui sera l'étape finale de l'intervention. Concrètement, cette présentation abordera les caractéristiques principales du harcèlement et les conséquences pour les victimes. La

dernière partie, incontournable, traitera des moyens à mettre en place pour combattre le harcèlement et construire des dispositifs de prévention.

Ces dispositifs d'intervention nécessitent l'utilisation de certains outils. Ils sont dans l'état actuel bien peu nombreux. Le site que nous animons depuis 2006, www.harcelement-entre-eleves.com, a précisément été conçu pour fournir aux professionnels désireux d'intervenir sur la question du harcèlement une base de ressources documentaires conséquente.

les auteurs



Jean-Pierre Bellon est professeur de philosophie.
Bertrand Gardette est conseiller principal d'éducation.

Ils sont les auteurs de deux ouvrages sur la question du harcèlement scolaire. (Harcèlement et brimades entre élèves, la face cachée de la violence scolaire, Fabert, 2010 et Prévenir le harcèlement à l'école, Fabert, 2012).

Développer les compétences relationnelles

C. Bonnet-Burgener

Jeanne est la seule nouvelle élève de cette classe de 5^e primaire. Ses camarades se sont vite rendu compte de ses compétences, notamment en maths, domaine où elle excelle. Jeanne remarque les regards échangés entre ses camarades lorsqu'elle est interrogée, des affaires disparaissent de son bureau et lorsque l'enseignant demande de former des groupes, ses camarades lui font comprendre qu'ils ne veulent pas d'elle. Face à cette situation, Jeanne se renferme, n'ose plus répondre aux questions de son enseignant et souffre de maux de ventre.

Simon est en 2^e primaire. Sur le chemin de l'école, puis dans la cour de récréation, il est régulièrement menacé par quelques camarades qui lui ordonnent de leur donner son goûter. Craignant de se faire frapper s'il en parle à quelqu'un, Simon n'ose rien dire.

Julien est en 4^e primaire. Il est suivi par la logopédiste de son école à cause de son bégaiement. Un camarade, leader de la classe, se moque ouvertement de lui et lorsqu'il croise Julien, il lui donne un coup d'épaule, le menace du poing et va même jusqu'à le frapper.

Aurélié est en 6^e primaire. Discrète et plutôt réservée, elle rencontre quelques difficultés à s'intégrer dans cette classe composée d'élèves à forts caractères. Ceux-

ci l'ignorent, ne lui adressent pas la parole et agissent comme si elle n'existait pas.

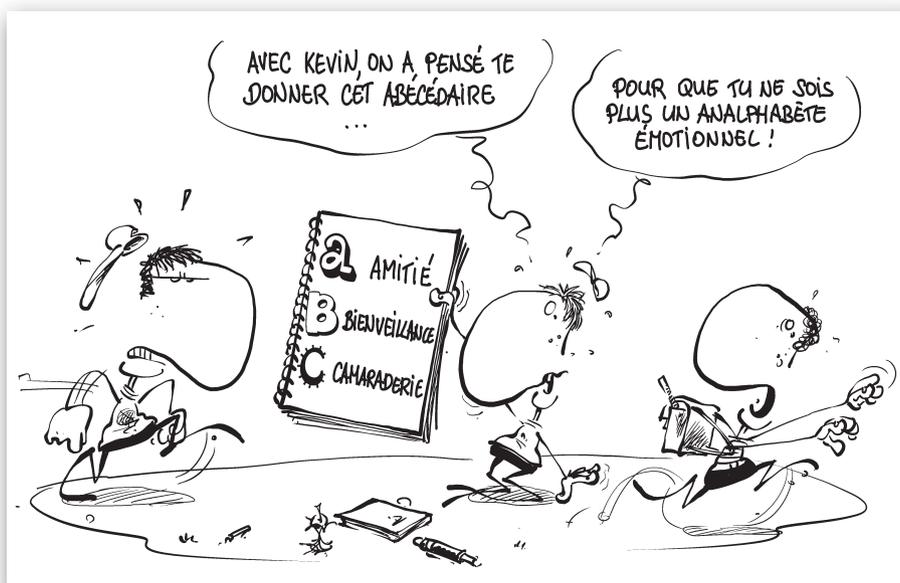
Marco est en 3^e primaire. Un camarade l'a pris en photo à son insu dans les vestiaires de la gym et a fait circuler la photo au sein de l'école. Depuis, tout le monde rigole sur son passage et se moque de son physique.

Rôle des adultes pour trouver des solutions

A travers ces quelques exemples, on constate qu'il n'existe pas une seule et unique manifestation du harcèlement entre pairs. Alors qu'il peut s'exercer de manière flagrante, il peut prendre des formes plus insidieuses et passer inaperçu aux yeux des enseignants et des parents. Face à ce constat, il est très important de rester vigilant et d'observer aussi bien ce qui se passe dans la classe que dans les vestiaires ou la cour d'école. Sans l'intervention et le soutien des adultes, les enfants victimes de harcèlement ne parviendront pas (ou très difficilement) à trouver des solutions leur permettant de sortir de cette situation et risquent même de la relativiser.

L'école reste le lieu par excellence où les enfants ont l'occasion d'expérimenter leurs compétences relationnelles et elle représente ainsi un terrain favorable pour aborder ce type de problème. De plus, les habiletés sociales et comportementales

ne doivent pas être considérées comme des compétences innées mais bien des compétences pouvant s'acquérir par l'apprentissage. Une bonne gestion de cette problématique demande également que l'on porte un regard positif sur les enfants. Si l'auteur n'est perçu que comme un élève violent, méchant et dénué de sentiments, les issues semblent pessimistes. Par contre, si on part de l'idée que cet élève n'a pas encore acquis les compétences sociales lui permettant d'interagir de manière constructive avec ses pairs, alors les



possibilités d'amélioration sont nombreuses. En présence d'un « analphabète émotionnel » on va pouvoir lui apprendre à gérer un conflit, à développer une meilleure estime de soi, à recevoir de manière positive les remarques d'un camarade ou encore à reconnaître tant chez lui que chez les autres les différentes émotions liées aux événements vécus en classe. Des pistes d'action concrètes peuvent alors être envisagées lorsque l'on se retrouve confronté à ce type de situation. Cette vision positive est impérative afin d'agir et aider les élèves à trouver des solutions.

Il n'existe malheureusement pas de recette magique, chaque situation étant différente et nécessitant une réflexion afin de déterminer la façon dont on va la gérer. Partant du principe que ce type de situation est souvent la conséquence d'un manque de compétences relationnelles, il convient dès lors de la gérer avec l'ensemble des élèves. Ces derniers peuvent trouver les solutions mais ils doivent être accompagnés comme ils le sont lorsqu'ils apprennent à calculer l'aire d'un triangle.

Des pistes pour la classe

Prenons la situation de Jeanne et de ce qu'il serait possible d'entreprendre afin que cette élève ne soit plus harcelée. Lors d'un cours d'expression orale, l'enseignant, conscient de la situation difficile de son élève, propose des jeux de rôle dont l'un a pour thème les moqueries (*Vous êtes en classe. L'enseignant vous interroge sur le livret. Un élève est interrogé et lorsqu'il donne sa réponse, les autres se moquent de lui.*). Après avoir formé des groupes et demandé à chacun de préparer son jeu de rôle, chaque groupe est invité à jouer devant le reste de la classe la situation proposée par l'enseignant. Puis, l'enseignant dont l'objectif est de susciter la réflexion demande à chaque élève comment il s'est senti dans son rôle. Après avoir échangé sur le ressenti de chacun, un lien avec ce qui se passe en classe peut être fait (*par exemple: Est-ce que ce genre de situation se produit dans votre classe? Est-ce que quelqu'un parmi vous s'est déjà senti comme l'élève dont on s'est moqué?*).

Les élèves font dès lors rapidement des liens avec ce qui se passe dans leur classe et reconnaissent les difficultés qu'ils rencontrent. Cette étape permet ensuite de demander aux élèves ce qu'ils pensent de cette situation et de déterminer si elle peut avoir une autre issue que celle qu'ils vivent actuellement. Il est alors très intéressant de constater que les élèves sont souvent insatisfaits et même s'ils ne sont pas victimes de harcèlement, cette situation reste difficile pour eux. La crainte de se retrouver à la place de leur camarade harcelé peut en être une raison. Permettre à l'élève victime d'exprimer son ressenti joue un rôle capital et permet aux auteurs de commencer à prendre conscience de l'impact de leurs pa-

roles et de leurs gestes. Le fait que cela soit verbalisé en présence de toute la classe aidera les auteurs à modifier leur comportement. Le fait de savoir que certains camarades ne cautionnent pas leurs actes joue un rôle de garde-fou. Après avoir échangé autour des autres issues qu'une telle situation peut avoir, il est important de leur faire jouer au travers d'un nouveau jeu de rôle la solution proposée et de constater si les sentiments qui y sont liés sont différents. J'encourage ensuite de représenter visuellement la solution trouvée par les élèves afin de pouvoir y référer régulièrement, comme par exemple coller sur une feuille le jeu de rôle préparé en classe et illustrer par un dessin la solution proposée par les élèves. Ce panneau sera affiché bien visiblement en classe. Afin qu'une telle situation puisse changer, il faut rappeler aux élèves la solution qu'ils ont trouvée et évaluer régulièrement avec eux l'évolution de la situation. Des problèmes d'ordre relationnel doivent ainsi être travaillés avec tous les élèves et pas seulement avec ceux qui sont directement concernés par la situation.

Des entretiens individuels avec Jeanne ou ses agresseurs durant lesquels des éléments ayant été discutés en groupe seraient repris peuvent renforcer les bénéfices de ce travail collectif. Un suivi psychologique permettant de faire des liens avec ce que vit l'élève sur un plan plus personnel peut également être complémentaire à ce type de démarche. L'enseignant peut également faire appel à un intervenant extérieur afin de pouvoir, durant le moment de l'intervention, prendre un autre rôle que celui qu'il a habituellement, découvrir de nouveaux outils ou encore poser un autre regard sur les relations au sein de sa classe. Compter sur leurs compétences, tenir compte de l'avis des élèves et leur donner l'occasion de s'exprimer est important. «Alphabétiser émotionnellement» ou apprendre à reconnaître ses émotions et à les verbaliser, à les accepter et à les gérer, prendre conscience des émotions de l'autre ou encore parvenir à se mettre à la place de l'autre prend du temps. Ce n'est que sur l'impulsion de l'enseignant, attentif au climat de sa classe et aux enjeux des relations qui s'y déroulent, que cela peut se faire. Malgré un programme chargé et des échéances à respecter, prendre ce temps, c'est considérer l'enfant comme un individu vivant dans une société où les aspects relationnels sont au moins aussi importants que les maths ou le français!

l'auteure

Corinne Bonnet-Burgener, diplômée en psychologie et co-auteure de «Prévenir la violence des jeunes. L'alphabétisation émotionnelle: des outils concrets pour mieux communiquer». Intervenante dans les écoles.



Regard d'une médiatrice

Pascale Theytaz est enseignante et médiatrice au cycle d'orientation régional de St-Guérin à Sion. Dans son CO, quatre médiateurs, dont Pascale Theytaz, sont épaulés par un groupe d'animateurs-médiateurs, constitué de quatre enseignants, et de deux des quatre médiateurs. A côté de cela, les jeunes qui le souhaitent sont aussi formés à la gestion de conflits et à la médiation par les pairs.

Pour l'enseignante-médiatrice, mieux vaut prévenir que guérir, aussi elle est d'avis qu'il faut parler du phénomène de harcèlement entre pairs aux élèves, de façon à ce qu'ils prennent conscience des dégâts qui peuvent être causés par ce qu'ils croient souvent n'être qu'un jeu. Elle est de plus convaincue de la nécessité d'une approche systémique, incluant tous les acteurs et partenaires de l'école, dont les parents. Si la médiation fonctionne, elle estime que la direction ne devra recourir qu'exceptionnellement à des sanctions et/ou interventions externes.

Pascale Theytaz, que vous évoque le harcèlement entre pairs en regard de votre expérience de médiatrice?



Pascale Theytaz, enseignante et médiatrice au CO de St-Guérin à Sion.

Au CO, le plus souvent ce sont des remarques blessantes répétées qui deviennent harcèlement. Si les attaques sont exceptionnelles, le jeune peut les ignorer, les tourner en dérision ou utiliser la résilience, mais de manière récurrente cela devient vite lourd à porter, voire insupportable pour ceux qui n'ont pas la force de casser une relation qui leur est nocive. Même si le phénomène n'est pas extrêmement fréquent, le harcèlement entre pairs est une problématique à ne pas minimiser en contexte scolaire.

Incluez-vous le cyberharcèlement?

Absolument, mais le cyberharceleur peut commencer par avancer masqué, ce qui est une complication supplémentaire pour traiter le problème rapidement.

Qu'est-ce qui peut être entrepris pour désamorcer une situation de harcèlement entre pairs?

Parfois une simple discussion avec le jeune qui est harcelé suffit pour qu'il puisse ensuite lui-même désamorcer la situation. Dans certains cas, il nous faut confronter harceleur et harcelé dans le cadre d'une médiation. Une autre possibilité consiste à aborder la thématique

Interview

Danièle Tissonnier,
collaboratrice scientifique au SE

Que reprenez-vous de l'enquête et du colloque IUKB-IDE-HEP sur le harcèlement entre pairs?

C'était intéressant d'avoir les retours d'une enquête scientifique sur une violence dont on savait l'existence mais sans en connaître vraiment les proportions. Au-delà des chiffres, n'oublions pas que chaque situation peut être problématique voire dramatique.

Quelles pistes pour la suite...

Trouver des solutions est essentiel pour favoriser un climat de classe propice aux apprentissages scolaires. Les données recueillies serviront à renforcer la prévention, dans le prolongement de ce qui est déjà proposé.

Propos recueillis par Nadia Revaz



Ressources

Personnes ressources et site internet

Pour le primaire: personnes ressources pour la gestion des comportements difficiles à l'école (cf. *Résonances*, n° septembre, p. 5).

Pour le CO: Médiateurs + personnes ressources pour la gestion des comportements difficiles à l'école (cf. *Résonances*, n° septembre, p. 5).

Intervenants externes: Corinne Bonnet-Burgener (corinne_burgener@yahoo.com) - Centre de compétences en éducation et relations humaines à Sierre (philippe.theytaz@netplus.ch)...

Pistes pour les établissements scolaires et les enseignants:

www.vs.ch/enseignement > Informations scolaires > Education sociale et promotion de la santé

de manière globale avec toute la classe, sans viser qui que ce soit. Généralement les harceleurs n'ont pas conscience du mal qu'ils font, percevant leur attitude comme un simple jeu. Il est aussi primordial de faire comprendre aux jeunes qui seraient spectateurs de harcèlement qu'ils sont alors complices et que leur inaction cautionne de tels actes ou paroles. L'entraide entre pairs est une réponse efficace. A contrario, le rire, et en particulier celui des adultes, peut être un facteur amplificateur terrible de la blessure.

Au CO de St-Guérin, une formation à la gestion des conflits et à la médiation par les pairs est mise en place: cela a-t-il un effet sur le climat de classe?

Direction, médiateurs et enseignants partons de l'idée que cela a un impact positif, même si c'est difficilement mesurable. Certains parents relèvent un épanouissement de leur enfant suite à cette formation et, pour ma part, je suis convaincue que la prise de conscience du fonctionnement des relations aide nos jeunes à grandir. J'observe que quelques-uns suivent la formation pour trouver des ressources à leurs difficultés, sans avoir à nous en parler, ce qui est très bien aussi.

Comment se déroule cette formation à la gestion des conflits et à la médiation par les pairs?

En 1^{re} année, les animateurs en médiation passent dans toutes les classes pour parler de la communication, des émotions, de la gestion des conflits et de la médiation. Au terme de quatre périodes de sensibilisation, un jeu de rôle est mis en scène, avec un élève de 2CO, ayant suivi la formation à la gestion des conflits et à la médiation par les pairs l'année précédente, dans la peau d'un élève-médiateur qui vient résoudre un conflit entre deux élèves joué par des enseignants. Ensuite les élèves de 1^{re} année qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour suivre une formation d'environ douze heures qui se veut ludique. Et en 2^e année, ils ont la possibilité de poursuivre, en menant un projet de médiation. Le taux de participation démontre qu'il y a un réel intérêt.

Propos recueillis par Nadia Revaz

Suggestion pratique en partage



Aux élèves qui n'arrivent pas à mettre un terme à une relation de harcèlement, je leur dis de ne pas attendre pour en parler à des adultes, que ce soit à leur titulaire ou à un médiateur, car laisser le harcèlement s'installer peut atteindre gravement l'estime de soi. En tant que titulaire, j'ai souvent invité les élèves, dans le cadre d'un conseil de classe mensuel, à écrire leurs préoccupations positives ou négatives sur des billets pour orienter les discussions.

Interview

Eric Debarbieux,
spécialiste de la violence scolaire depuis 35 ans



Chercheur et spécialiste de la violence scolaire, Eric Debarbieux vient d'être nommé par Vincent Peillon comme délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Eric Debarbieux, quels sont les principaux enseignements des enquêtes sur le harcèlement entre pairs?

Il ne s'agit pas de faire un hit-parade, mais de mieux comprendre, via la comparaison entre les régions, quels sont les facteurs de risque et de protection. Sur la base de protocoles identiques, les enquêtes livrent des éléments interprétatifs indispensables pour agir et prévenir.

Quelle est l'ampleur du phénomène?

Les formes de micro-violences répétitives sont multiples et touchent, certes à des degrés variables, toutes les régions et tous les milieux, alors que longtemps on s'est focalisé sur les zones socialement défavorisées. S'il n'y a pas forcément d'augmentation du phénomène, il y a une évolution des formes. Aujourd'hui, on constate par exemple que le nombre de très bons élèves insultés en étant traités *d'intello* est inquiétant. Le harcèlement est souvent un phénomène de groupe, avec des témoins qui peuvent être complices, s'amuser de la situation ou l'ignorer. De fait, il faut posséder certains outils pour être capables de réagir.

Au-delà du constat, qu'est-ce qui doit être entrepris?

Une fois la parole libérée, le bon niveau d'action est celui de la prévention, sachant qu'il est difficile pour la victime de s'en sortir dès qu'elle est prise dans la spirale du harcèlement. Et cette prévention doit passer par une approche concernant la totalité de l'établissement scolaire. En améliorant la qualité de vie au sein de l'école, cela a des effets sur le bien-être de chacun. De plus, la convivialité entre les adultes, donc au sein de l'équipe enseignante, a un lien direct avec les relations établies entre les élèves. Dans une école, il faut donc que les enseignants constituent une équipe solide et solidaire si on veut pouvoir traiter le phénomène du harcèlement entre élèves. C'est un constat de bon sens dont on ne tire hélas pas assez les conséquences en termes de gestion d'établissement. Il y a des conditions à réaliser avant de pouvoir intervenir auprès des élèves et cela passe par la formation des enseignants pour apprendre à gérer des projets en commun.

Propos recueillis par Nadia Revaz

La bibliographie de la Documentation pédagogique

Le secteur documentation pédagogique de la Médiathèque Valais - Saint-Maurice propose quelques suggestions de lecture en lien avec le dossier pour aller plus loin. Tous les documents mentionnés sont bien sûr disponibles à la Médiathèque Valais - Saint-Maurice

(cf. cotes indiquées) et pour certains à Sion également.

BELLON J.-P., *Harcèlement et brimades entre élèves: la face cachée de la violence scolaire*, «Penser le monde de l'enfant», Paris, Fabert, 2011. Cote: 371.7 BELL

Ecole, la violence entre les lignes [Enregistrement vidéo], «Envoyé spécial», [France], France 2 [prod.], 2008. Cote: 371.7 ECOL

ELLIOT M., *Arrêtons l'intimidation*, «Clés pédagogiques», Montréal, Chenelière Education, 2010. Cote: 159.942 ELLI

Harcèlement scolaire [enregistrement vidéo]: la face cachée des cours de récréation, «Envoyé spécial», [S.I.], France 2 [prod.], 2011. Cote: 371.7(44) HARC

JACKSON, J.S., *Halte aux tyrans!: un livre à l'usage des enfants pour les aider à affronter les enfants qui harcèlent les autres*, «Lutin-conseil pour enfants», Strasbourg, Ed. du Signe, 2007. Cote: 159.943-053.2 JACK

L'école qui sait parler aux garnements [enregistrement vidéo], «Temps présent», [Genève], RTS - Temps présent, 2012. Cote: 371.5 ECOL

Le silence de la peur [enregistrement vidéo], Genève, Troubadour Films: TSR [prod.], [2007]. Cote: 343.713 SILE

MARCELLI, D., *La violence chez les tout-petits*, Montrouge, Bayard, 2010. Cote: 159.943-053.2 MARC

Pax!: savoir vivre ensemble à l'école, La Chaux-de-Fonds, Jeune Chambre économique des Montagnes neuchâteloises; Neuchâtel, Jeune Chambre économique de Neuchâtel, 2007. Cote: 37.035 PAXS

PINGEON D., *En découdre avec la violence: la médiation scolaire par les pairs*, «[Collection ies]; 8 », Genève, IES Editions, 2007. Cote: 37.06(494) PING

ROBERTS WALTER B., *L'intimidation chez les jeunes: comprendre et aider les victimes et les intimidateurs*, «Chenelière/Didactique. Citoyenneté et comportement», Montréal, Chenelière Education, 2009. Cote: 371.7 ROBE

SAINT MARS D. de, *Lili est harcelée à l'école*, «Ainsi va la vie; 99», [Genève], Calligram, 2012. Cote: 159.92 AINS

SANFAÇON C., *Quand la violence me rend malade: récit didactique sur les adolescents victimes d'intimidation*, «Chenelière/Didactique. Citoyenneté et comportement», Montréal, Chenelière Education, 2008. Cote: 371.7 SANF



Ressources pour les enseignants

animation.hepvs.ch/harcèlement (en allemand: fachberatung.phvs.ch/mobbing) est une plateforme bilingue de ressources sur la thématique du harcèlement entre pairs. Créée suite à l'enquête valaisanne présentée dans ce dossier, elle en expose les résultats dans un volet «scientifique» qui propose également une définition du harcèlement entre pairs et une sélection d'ouvrages et d'articles pour mieux comprendre cette problématique.

Des ressources pédagogiques pour les enseignants souhaitant agir contre le *school bullying* au niveau de leur classe ou de leur école sont également répertoriées. Une

séquence pédagogique de sept leçons pour les enseignants souhaitant aborder le harcèlement entre pairs avec leurs élèves est disponible en téléchargement et accompagnée d'une brochure de l'élève à photocopier. Le site comporte une page adaptée aux enfants, accessible directement depuis la page d'accueil et regroupant les liens vers les ressources qui leur sont destinées. Les parents d'élèves trouveront également des informations à leur intention dans une page qui leur est consacrée.



<http://animation.hepvs.ch/harcèlement>

Carole Barby, étudiante du Master interdisciplinaire en Droits de l'Enfant et conceptrice du site internet